



Compte-rendu de la CCP Travail du 8 juin 2017

Présidence : Monsieur Yvon BRUN, Sous-directeur, direction des Ressources Humaines (DRH, SD2)

- Réponse à la Déclaration Liminaire de l'UNSA ITEFA :

Baisse des effectifs : L'administration reconnaît que si la baisse est trop importante « il y a un sujet » et qu'il n'y a pas de gestion des ressources humaines sans un renouvellement global des effectifs. La réflexion est en cours avec le DRH.

- **Poursuivons la mobilisation pour stopper la fonte des effectifs !**

SAUVADET 2:

Les organisations syndicales ont rendez-vous le 21 juin avec le Directeur des Ressources humaines suite à leur demande relative à l'ouverture des concours Sauvadet 2.

Un travail de clarification des missions des titulaires et des contractuels a été réalisé avec les BRAGH en Administration Centrale. Le travail doit se poursuivre avec les Services Déconcentrés.

- **Lors du dernier comité de suivi du plan Sauvadet, toutes les organisations syndicales ont quitté la salle à l'annonce des prévisions d'ouvertures de concours réservés : pour exemple, 80 postes prévus pour le concours d'Attaché, pour 650 candidats éligibles dont 160 nouveaux (qui ne l'étaient pas à Sauvadet 1). L'administration a pris beaucoup de retard, les concours devaient être programmés en 2017, il n'y aura qu'une session. L'UNSA ITEFA revendique une amélioration des conditions de la titularisation, et a minima l'augmentation des postes ouverts.**

REVALORISATION de la rémunération des contractuels :

Une estimation du coût a été réalisée par l'administration en préparation du PLF 2018 (non communiquée aux RP). En cours d'examen par le Contrôleur Budgétaire Ministériel.

- **L'UNSA ITEFA reste vigilante dans un contexte d'annonces de restrictions budgétaires. Les contractuels ne doivent pas en faire, encore, les frais !**

Point n° 1 : Approbation du procès-verbal de la CCP du 12 octobre 2016

Approuvé à l'unanimité

Point n° 2 : Information sur la mobilité des agents contractuels

Ce point a fait l'objet d'une discussion entre l'administration et les représentants du personnel :

L'administration inscrit ce point à l'ordre du jour **pour information**, alors que les textes prévoient que la CCP **est consultée sur les questions d'ordre individuel relatives aux demandes de mobilité impliquant un changement de résidence administrative.**

(Arrêté du 8 juillet 2011 instituant une commission consultative paritaire compétente à l'égard des personnels non titulaires relevant du ministre chargé du travail et de l'emploi, article 26)

- **L'administration a visiblement confondu l'arrêté du Ministère du Travail et celui de la CCP Santé Cohésion Sociale Jeunesse et Sports. Les CCP ne sont pas encore fusionnées !**

Les élus de la CCP exigent le maintien de leurs prérogatives dans l'intérêt des agents.

- Avis favorable pour Mme Nathalie DAVID et M. Vincent GEREMY

Point n°3 : Questions diverses :

Points d'information :

1. Situation individuelle d'un agent
2. Point sur les agents contractuels en services déconcentrés

- En 2016, 846 AGENTS, dont 65% de femmes

Dont 456 agents au Ministère du Travail (P 155), 390 Ministères Santé- Cohésion Sociale- Jeunesse et Sports(P124).

- 461 en CDI et 385 en CDD
- 395 ont plus de 50 ans

Ingénieurs de prévention : 81 IP au 30 juin 2017, répartis sur l'ensemble des régions et la DGT. 18 ont plus de 50 ans.

Médecins Inspecteurs du Travail : 35 au 1^{er} juin 2017, dont 30 en fonction. 28 ont plus de 50 ans.

- ▶ Voir la présentation sur le site <http://itefa.unsa.org/?CCP-Travail-du-8-juin-2017>

3. Présentation de l'espace ECHOS

L'administration a mis en place un espace numérique partagé qui a vocation à héberger l'ensemble des textes de référence, les documents de travail, les PV.

4. Présentation de la note de gestion des agents contractuels

Diffusée à tous les services RH, elle a le mérite de clarifier l'ensemble des actes de gestion.

- ▶ Retrouvez là sur le site <http://itefa.unsa.org/?CCP-Travail-du-8-juin-2017>

La prochaine CCP aura lieu le 26 octobre 2017(pré- CCP le 10 octobre)

Vos élus UNSA –ITEFA :

Caroline L'HOMME : DIRECCTE OCCITANIE (MONTPELLIER)

caroline.lhomme-tuffou@direccte.gouv.fr ☎ 07 61 46 50 85

Michel SUISSA : DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION -SGMCAS PARIS

michel.suissa@sg.social.gouv.fr ☎ 01 44 38 38 26



Une équipe à votre écoute, proche de vous !

